



N° 2021/69
du 11 août 2021

DELIBERATION

portant modification de catégories d'emplois au tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n°69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi n°99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n°99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- VU l'avis du comité technique paritaire réuni le 05 août 2021,
- Vu le budget de l'exercice 2021,
- VU l'avis favorable de la commission des finances, de l'administration générale et des services publics consultée dans sa séance du 02 août 2021,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

A compter du 1^{er} septembre 2021, sont transformés au sein du tableau des effectifs communaux les postes suivants :

Emploi		Service
Ancien grade	Nouveau grade	
Secrétaire (adjoint administratif C)	Secrétaire (rédacteur B)	Cabinet du Maire
Adjoint au directeur de cabinet (rédacteur B)	Adjoint au directeur de cabinet (attaché A)	Cabinet du Maire

ARTICLE 2 :

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 :

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province sud, et affichée à la porte de la mairie.

LES MEMBRES DU CONSEIL

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie
12 AOUT 2021
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



LE MAIRE
[Signature]
GATUHAU

[Multiple handwritten signatures of council members and officials]

CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE EN VERTU
• de la transmission effectuée le 12 AOUT 2021
• de la notification effectuée le
• de la publication effectuée le 13 AOUT 2021
Le Secrétaire Général Adjoint,
[Signature]

POUR AMPLIATION
Païta, le 13 AOUT 2021

- AMPLIATIONS :**
- Registre..... 1
 - DLAJ..... 1
 - Secrétariat général..... 3
 - Service du personnel..... 1
 - Cablnet..... 1
 - Trésorier de la province sud..... 1
 - Archives..... 1
 - Affichage..... 2

Xavier TIEDREZ